



DISCUSSIONS ET ÉCHANGES ENTRE LES USAGERS DU CAMPUS ET LA DIRECTION DÉVELOPPEMENT DURABLE
Venez partager votre expérience terrain et proposer vos solutions !

Vendredi 9 février de 12h30 à 14h00

Site Nord

Certification HQE / Mobilité durable

Contexte et objectifs

Organisé le **9 février 2024** par les équipes de la Direction Développement Durable (DDD) et de la Direction du Développement du Patrimoine Immobilier (DDPI), Julien CALABRO (*Directeur administratif adjoint FSMPM et gestion du site Nord*), Géraldine DESPRES (*Référente DD FSMPM du site Nord*), Marion BONNAFE (*chargée de communication FSMPM*).

En présence de Céline PASCUAL (*VP Développement Durable*), Simon LEGENDRE (*Directeur de la DDD*), Valentine ALTHABEGOITY (*Conseil Mobipro d'Aix-Marseille Provence Métropole*), Karine GUISELIN (*service communication DGA Mobilité de la Métropole Aix-Marseille-Provence*), Rozenn OLLIVIER (*Egis CONSEIL - AMO Certification*), Maxime LLARI (*Directeur Adjoint du laboratoire LBA*), Christine ESTEVE (*Référente DD BU*).

Environ 25 participants.

Thématique : mobilité durable & Certification Haute Qualité Environnementale (HQE)

Objectifs du cafés DD :

- Faire connaître les actions développement durable d'AMU
- Recueillir les problématiques propres au site Nord
- Répondre aux questions et échanger sur de possibles solutions

Quelques chiffres clés

Bilan carbone sur les sites d'AMU

96 000 tonnes d'équivalents CO2 émis en 2021 par AMU (représentent plus de 11 700 tours du monde en avion). Les postes d'émission des gaz à effet de serre les plus importants sont les **déplacements 68%** (contre 30% environ dans la moyenne nationale), puis l'énergie 15% et les achats 10%).

70% de ces 68% d'émissions de GES sont imputables aux étudiants (ex. enjeux d'accessibilité aux sites, logements étudiants en centre ville).

Les déplacements des personnels représentent 27% de ces émissions (mobilité domicile-travail, voiture thermique comme mode de déplacement principal).

Les déplacements professionnels (ou missions des personnels, stagiaires et doctorants) représentent 3% des émissions.

Rappel des actions mobilité AMU

Équipe DDD et ses missions : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/developpement-durable-citoyennete>

Plan Mobilité Durable (PMD) et l'enquête de mobilité des usagers

Mobilité durable du quotidien :

- Télétravail
- dispositif incitatif avec le forfait mobilité durable
- remboursement 75% des titres de transports en commun
- covoiturage avec l'application KAROS

Mobilité Durable professionnelle inter sites AMU

- Mobilité inter-site pour les agents et étudiants
- Flotte de mobilité administrative
- Augmentation de la capacité de stationnement pour les vélos
- Consigne sécurisée à contrôle d'accès
- Borne de recharge : plan IRVE AMU

Equipements des sites

- Installation emplacement vélos, consignes sécurisées, local trottinette / vélo sécurisés obligatoire dans tous les bâtiments neufs

Solutions Mobipro Métropole AMP

Mobipro, service de la Métropole Aix-Marseille-Provence, conseil à la mobilité durable à destination des employeurs : <https://mobipro.ampmetropole.fr/>

Ligne 97 et 97 Jet

Ligne de bus 97 avec une fréquence toutes les 5 min en heure de pointe

Ligne de bus 97 Jet nouvellement mise en place, allers retours entre le site Nord et le centre-ville en 15mn toutes les 15mn grâce à une voie réservée sur l'autoroute (lundi au vendredi, 13h00 à 18h00 vers le site Nord / 12h30 à 20h45 vers le centre-ville).

Le kit mobilité

<https://mobipro.ampmetropole.fr/ressources/>

Solutions Mobipro Métropole AMP

L'application KAROS

Les avantages AMU

Publics	Avantages territoire AMPM	Avantages territoires hors AMPM
	passager : 2 trajets gratuits par jour jusqu'à 30km puis 0,10€ / km	passager : tous les trajets gratuits jusqu'à 20km puis 0,10€ / km
Etudiants	conducteur : rémunération de 2€ par passager (+ 0,10€ / km au-delà de 30km)	conducteur : rémunération de 2€ par passager (+ 0,10€ / km au-delà de 20km)
	passager : 2 trajets gratuits par jour jusqu'à 30km puis 0,10€ / km	
Personnels	conducteur : rémunération de 2€ par passager (+ 0,10€ / km au-delà de 30km)	conducteur : rémunération de 2€ par passager (+ 0,10€ / km au-delà de 20km)
Au-delà des avantages AMU	Tarifcation et modalités du service lecovoiturage AMPM	Tarifcation et modalités du service Karos grand public (partage de frais conducteur/passager)

+ une prime d'Etat au co-voiturage de **100 € pour les nouveaux conducteurs** en co-voiturage

Projet de restructuration du site Nord

Grand projet de transformation qui générera une forte croissance sur le site (6000 étudiants attendus, contre 400 à 500 étudiants par jour aujourd'hui) :

- Construction du bâtiment SIMMAR : destiné à l'enseignement par la simulation, avec des équipements haute et basse fidélité, capacité de 600 étudiants + personnels
- Construction des bâtiments zone PARAMED : destinés à la formation médicale et paramédicale, 8000m2 de salles de cours, gymnase, espace de vie communs (CROUS, BU, BDE) , aménagements extérieurs

Cahier des charges établi, jury de sélection du projet début avril (3 cabinets d'architectes en concurrence), puis suite des études. Début des travaux en fin d'année 2025, réception des bâtiments prévue fin 2027.

Certification HQE Aménagement

HQE Aménagement est une certification reposant sur une approche thématique et en articulant les aspects de pilotage, de participation des parties prenantes, d'évaluation et d'amélioration continue. Analyse des forces et faiblesses du site Nord, et de l'impact des restructurations sur la qualité d'étude, de travail et de vie.

Démarche volontaire, inscrite dans la démarche du plan de sobriété AMU et dans le cadre de l'obligation réglementaire de réduire la consommation d'énergie.

- Constitution d'une charte d'objectifs : traduite dans le cahier des charges transmis aux architectes (composantes techniques), objectifs environnementaux et techniques (ex. éclairage 100% LED et avec détecteur de mouvement, accessibilité PMR, récupération d'eau pour arrosage des espaces verts, promotion des énergies renouvelables, architecture pour économie d'énergie).
- Co-construction d'actions transverses (sujets sociétaux et d'exploitation) avec les parties prenantes, notamment à l'occasion de ce premier moment d'échange lors du Café DD.

Les réponses à vos questions

Un manque d'infrastructure adaptées freine les déplacements en vélos (pistes cyclables, etc.)

Proposition de lancer une concertation afin d'identifier les besoins du site Nord et les trajets à sécuriser en priorité. La DDD est relai et associé technique dans les plans de mobilité du territoire métropolitain. Projet d'installation d'une station en libre-service par la Métropole, mutualisée avec l'Hôpital Nord.

Possibilité de s'associer aux campagnes et trajets de la communauté de cyclistes de l'Hôpital Nord.

A noter la limitation de vitesse de l'autoroute adjacente est descendue à 70km/h.

Manque de fréquence, de régularité et de ponctualité du bus 97 / 97 Jet >

Possibilité d'utiliser le formulaire de déclaration des incidents répétés sur le site de la Métropole :

<https://www.lepilote.com/fr/accessibilite/74/signalement-contact/52769>

<https://cati.ampmetropole.fr/plugins/formcreator/front/formdisplay.php?id=96>

Lancement prévue d'une évaluation de la nouvelle ligne 97 Jet, y compris pour la modification des horaires du matin.

La fréquence de la ligne Cartreize bus 51 n'a été augmentée que dans le sens Aix > Marseille

Les taux de charge des lignes de bus sont en cours d'étude, y compris en vue d'une augmentation de la fréquence de cette ligne.

Les réponses à vos questions

Quelles sont les possibilités de développement d'autres transports en commun ?

Des demandes pour la mise en place de navettes depuis la Gare Saint Antoine ont été formulées auprès de la Métropole. La connexion du site via cette gare TER permettrait également aux usagers de transporter leurs vélos (admis dans les TER et pas dans les bus). Un projet de transport par câble téléphérique est également envisagé par la Métropole. Le taux de participation à l'enquête mobilité (11/03/24 → 11/04/24) doit permettre de renforcer l'argumentaire adressé à la Métropole, au plus près des besoins.

Les problèmes de circulation piétonne dans l'enceinte du site ont été aggravés par les travaux en cours.

Les accès normaux de circulation piétonne doivent être rétablis en fonction de l'avancée des travaux (réouverture à l'été après la fin des travaux de destruction). L'aménagement des espaces extérieurs de la zone PARAMED devraient également permettre une amélioration des circulations piétonnes par rapport à la situation initiale (création d'un parvis, ...). Possibilité de création d'un portillon d'accès à pied, plus proche de à l'entrée du site à partir de l'arrêt de bus.

Les réponses à vos questions

L'absence d'accès à des équipements sportifs est une faiblesse importante du site.

Le projet PARAMED prévoit la création de gymnases pour la formation de masso-kinésithérapie, qui pourront être mutualisés et servir à des cours de sport pour les usagers du site.

Une réflexion est conduite sur un partenariat avec la ville pour permettre un accès du site au gymnase / piscine / terrain Lamartine (avec accès direct et sécurisé).

Absence de poubelles de tri à l'intérieur des bâtiments, la benne située sur le parking est trop éloignée pour être incitative.

La collecte municipale ne peut pas être effectuée dans l'enceinte du domaine privé de l'université, mais AMU travaille sur un projet de collecte d'emballage avec un opérateur privé sur le site Nord (identique au fonctionnement des containers de tri du Timone), dans le respect des contraintes de financement du coût du service.

Des scénarios sont en cours d'élaboration, à soumettre à la gouvernance, pour organiser le tri des emballages, sujet prioritaire pris en compte dans la démarche HQE.

Les réponses à vos questions

Si le service restauration est aujourd'hui insuffisant, quelles possibilités pour répondre à la croissance de la demande et développer les options végétariennes.

Le projet PARAMED prévoit une augmentation des capacités d'accueil, avec un nouveau restaurant et une nouvelle cafétéria du CROUS. Nécessité de financements pour assurer une continuité de service entre la cafétéria actuelle et les futurs services de restauration.

Le choix des menus est sous la responsabilité autonome de l'opérateur et des responsables de cafétéria. Un dialogue est conduit entre AMU et le CROUS, pour la prise en compte de nombreux objectifs (repas à 1 euro, agriculture bio, locale, ...) y compris pour développer une offre végétarienne.

Après la discussion...

- Possibilité d'utilisation des possibilités de financement CVEC, montage de dossiers en cours pour améliorer les espaces communs et les conditions de vie sur le site.
- Organisation d'un prochain RDV Café DD, notamment sur la thématique gestion des déchets. Schéma directeur en cours de rédaction, avec notamment un plan de mobilité durable.

Vos interlocuteurs

Direction Développement Durable

Campus Marseille centre - Site Saint Charles

dvpt-durable-contact@univ-amu.fr et tickets ENT DDD

04 13 55 02 65

Vice-Présidente Développement Durable : Céline PASCUAL

vp-dvpt-durable@univ-amu.fr

Service logistique FSMPM : Romain CALECA

Référente DD FSMPM : Géraldine DESPRES

Référentes DD BU : Christine ESTEVE et Astride PARRET